

# Point de mire : la réorganisation

Bulletin des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle  
Ministère des Services sociaux et communautaires

## Réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

### Nouveau processus de présentation d'une demande : où en sommes-nous?

Un peu comme la fermeture réussie des derniers établissements ontariens pour personnes ayant une déficience intellectuelle, la modernisation de notre système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle est une entreprise de longue haleine qui exigera de la détermination, beaucoup d'efforts et de la collaboration au cours des prochaines années.

Nous continuons de faire des progrès constants dans la mise en œuvre de notre plan et nous sommes très reconnaissants à nos partenaires communautaires des observations utiles et de la coopération qu'ils nous ont fournies tout au cours du processus. Voici les nouvelles les plus récentes concernant notre futur processus de présentation d'une demande pour obtenir des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Un élément important de la nouvelle loi de l'Ontario – la *Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle* – est un nouveau processus de présentation d'une demande.

À l'heure actuelle, dans de nombreux endroits de la province, les gens éprouvent beaucoup de difficulté à trouver et à recevoir des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. On nous a dit que le niveau et le type de soutien fourni varient d'une collectivité à l'autre. Le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle doit être plus équitable, plus transparent et mieux adapté aux personnes et à leur situation.

C'est pourquoi le ministère a collaboré avec des organismes communautaires, des personnes et des familles pour élaborer un processus commun de présentation d'une demande de services aux adultes ayant une déficience intellectuelle.

Nous invitons maintenant les entreprises ontariennes désireuses d'établir et d'exploiter une entité d'examen des demandes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle à nous faire parvenir une déclaration d'intérêt. Dans chacune des neuf régions du ministère, cette entité servira de point d'accès unique aux services et aux soutiens qui sont destinés aux adultes ayant une déficience intellectuelle et qui sont financés par le ministère.

# Point de mire : La réorganisation

## Déclaration d'intérêt

Le processus de déclaration d'intérêt aidera le ministère à décider quels organismes seront désignés comme entités d'examen des demandes.

Les entités d'examen des demandes constituent l'un des aspects les plus importants de notre plan à long terme en matière de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. En fait, elles sont essentielles pour réaliser notre vision visant la création d'un système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle plus équitable et plus accessible.

Les entités d'examen des demandes permettront aussi un choix. Équité, accessibilité et choix : ce sont là les principaux thèmes cités par les personnes, les familles et les intervenants lorsque nous avons commencé notre marche vers la réorganisation. Nous continuons de viser ces trois objectifs.

## Entités d'examen des demandes

Les futures entités d'examen des demandes s'occuperont de la gestion des demandes de services et de soutiens aux adultes ayant une déficience intellectuelle.

Les fonctions de base de chaque entité d'examen des demandes incluront notamment les suivantes :

- communiquer des renseignements;
- déterminer l'admissibilité;
- déterminer les besoins en services et en soutiens;
- fournir de l'aide pour l'utilisation des services;
- mettre les personnes en relation avec des services et des soutiens;
- administrer les accords de financement direct.

## Participation communautaire

À l'automne 2009, le ministère a organisé plus de 155 réunions avec des personnes ayant une déficience intellectuelle, des familles, des organismes et du personnel des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Nous avons entendu de nombreuses perspectives différentes sur la façon dont les entités d'examen des demandes devraient fonctionner dans chaque région et sur le genre de choses que nous devons prendre en considération, notamment la géographie, les facteurs communautaires et les meilleures pratiques.

Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont aidés pendant cette importante étape.

## Questions et réponses

### Quelle est la date limite pour présenter une déclaration d'intérêt?

Les déclarations d'intérêt seront acceptées **du 8 juin 2010 jusqu'au vendredi 13 août 2010 à 17 h**. Les déclarations présentées après cette date ne seront pas prises en considération.

Pour de plus amples renseignements, allez sur notre site Web à [www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/index.aspx](http://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/index.aspx) et cliquez sur « Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ».

## Que dois-je faire pour obtenir la trousse de déclaration d'intérêt concernant les entités d'examen des demandes?

Vous pouvez obtenir une trousse de déclaration d'intérêt auprès de la personne responsable désignée dans chacun des neuf bureaux régionaux du ministère. La trousse est offerte sous forme électronique ou imprimée.

Vous pourrez aussi obtenir des renseignements sur les réunions d'information que le ministère organisera dans chaque région du 23 au 25 juin 2010 à l'intention des auteurs d'une demande.

Bureau régional	Numéro de téléphone de la ou du responsable
Région du Centre-Est	905-868-8900 poste 5603
Région du Centre-Ouest	905-567-7177 poste 247
Région de l'Est	613-787-3270
Région de Hamilton-Niagara	905-521-7314
Région du Nord	705-564-6699 poste 527
Région du Nord-Est	705-474-3540 poste 217
Région du Sud-Est	613-536-7234
Région du Sud-Ouest	519-254-5355 poste 2245
Région de Toronto	416-325-0525

## Que feront les entités d'examen des demandes?

Chaque entité régionale d'examen des demandes servira de point d'accès unique pour les services et soutiens qui sont destinés aux adultes ayant une déficience intellectuelle et qui sont financés par le ministère. Les entités d'examen des demandes sont un élément important de la réorganisation du système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario et contribueront à créer un système plus facile d'accès, plus équitable et plus uniforme dans l'ensemble de la province.

Chaque entité régionale d'examen des demandes fera ce qui suit :

- servir de point d'accès unique pour les services aux adultes ayant une déficience intellectuelle qui sont financés par le ministère;
- tenir à jour des renseignements actuels et complets sur les services et soutiens communautaires qui sont offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leur famille et qui appuieront leur participation à la vie communautaire;
- examiner les renseignements fournis pour déterminer l'admissibilité aux termes de la *Loi* et de toute directive en matière de politique établie par le ministère;
- remplir ou prendre les dispositions nécessaires pour faire remplir la trousse de demande de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle;
- administrer les accords de financement direct conformément aux exigences du ministère, le cas échéant;
- travailler en collaboration avec les comités de planification communautaire;

# Point de mire : La réorganisation

- jumeler les personnes avec les services et soutiens aux adultes ayant une déficience intellectuelle qui sont financés par le ministère, lorsque ces services et soutiens sont disponibles;
- analyser les données et produire des rapports aux fins des prévisions et de la planification des systèmes;
- établir des liens avec d'autres secteurs (santé, éducation, santé mentale, etc.) afin d'informer ces secteurs sur la façon dont les personnes peuvent demander et recevoir des services aux adultes ayant une déficience intellectuelle financés par le ministère, lorsque ces services sont disponibles;
- fournir des renseignements et de l'aide aux personnes en attente de services;
- aider les personnes à comprendre comment le système de services fonctionne dans leur collectivité et, au besoin, dans l'ensemble de la province;
- assurer au besoin le lien vers des interventions d'urgence pour les personnes et contribuer à l'élaboration de stratégies à cet égard;
- jumeler les personnes prioritaires avec les services et soutiens disponibles dans leur région, lorsque les personnes désirent obtenir les services d'un organisme.

## Combien d'entités d'examen des demandes désignera-t-on?

Neuf. Le ministère désignera une entité d'examen des demandes dans chacune de ses neuf régions.

## Comment le ministère a-t-il déterminé les fonctions de chaque entité régionale d'examen des demandes?

La nouvelle loi de l'Ontario – la *Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle* – prévoit les fonctions des entités d'examen des demandes. Ces fonctions correspondent aux commentaires reçus lors des consultations publiques sur la Loi.

## Qui peut faire une demande afin de devenir une entité d'examen des demandes dans chaque région?

Les personnes morales en Ontario peuvent présenter une déclaration d'intérêt pour établir et exploiter une entité d'examen des demandes.

Aux fins de la déclaration d'intérêt, une personne morale doit avoir un conseil d'administration comptant au moins trois membres.

## Que doit inclure la personne morale dans sa déclaration d'intérêt en vue de devenir une entité d'examen des demandes?

Les personnes morales de l'Ontario désireuses d'établir et d'exploiter une entité régionale d'examen des demandes doivent prouver leur capacité d'exercer les fonctions et tâches exigées de l'entité d'examen des demandes selon ce que prévoit la nouvelle *Loi* (une fois promulguée) et ce qui est décrit dans la trousse de déclaration d'intérêt.

Des exigences particulières sont incluses dans la trousse de déclaration d'intérêt concernant les entités d'examen des demandes.

## **Est-ce qu'une personne morale peut présenter une demande afin d'être désignée comme entité d'examen des demandes dans plus d'une région?**

Oui, une personne morale peut présenter une demande pour devenir une entité d'examen des demandes dans plus d'une région.

Les personnes morales désireuses de faire une demande dans plus d'une région doivent faire ce qui suit :

- présenter une déclaration d'intérêt dans chaque région;
- prouver leur capacité d'exercer les fonctions et tâches exigées de l'entité d'examen des demandes dans chacune des régions.

## **Est-ce que plus d'une entité d'examen des demandes peut être désignée dans une région du ministère?**

Non. Les déclarations d'intérêt qui mèneraient à l'établissement de plus d'une personne morale comme entité d'examen des demandes désignée dans une région ne seront pas prises en considération.

## **Comment examinera-t-on les déclarations d'intérêt concernant les entités d'examen des demandes?**

Le ministère examinera et évaluera chaque déclaration d'intérêt en fonction des exigences de fonctionnement des entités d'examen des demandes.

## **Quand les entités d'examen des demandes seront-elles désignées et prêtes à fonctionner?**

Les entités d'examen des demandes seront désignées une fois que la *Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle* aura été promulguée. La date de promulgation n'a pas encore été fixée.

## **Pourquoi met-on en place des entités d'examen des demandes?**

Les entités d'examen des demandes seront le fondement du système réorganisé de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Elles contribueront à rendre le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario plus équitable et plus transparent.

# Point de mire : La réorganisation

## Processus de présentation d'une demande de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

### Pourquoi changer? Pourquoi maintenant?

Situation actuelle	Situation visée
Différentes façons d'avoir accès aux services	Points d'accès unique dans les entités d'examen des demandes <b>Avantage :</b> les personnes peuvent faire une demande de soutien en suivant un processus uniforme, pas de « magasinage »
Admissibilité non uniforme dans la province	Critères d'admissibilité clairs, définis dans la loi et les règlements, utilisés par les entités d'examen des demandes dans toute la province <b>Avantage :</b> équité accrue pour les personnes qui font une demande de services en divers endroits de la province
Méthodes non uniformes d'évaluation des besoins d'une personne	Processus provincial uniformisé de présentation d'une demande et d'évaluation dans l'ensemble de la province <b>Avantage :</b> permet aux organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de se concentrer sur la prestation de services et de soutiens de qualité à leur clientèle et contribue à créer un système plus équitable et plus durable
Pas de renseignements sur les besoins d'une personne aux fins de la planification du soutien à l'avenir	Système provincial d'information appuyant la planification et les prévisions <b>Avantage :</b> permet une meilleure planification du système au ministère et dans l'ensemble de la collectivité
Choix limité de soutiens personnalisés	Possibilité de recevoir du financement direct pour un ensemble défini de services ou de collaborer avec des organismes pour créer des soutiens personnalisés <b>Avantage :</b> permet un plus grand choix et plus de souplesse dans la façon dont les personnes reçoivent du soutien

## La désinstitutionnalisation mise en lumière

Le ministère collabore avec deux universités ontariennes pour recueillir des données sur l'expérience d'anciens pensionnaires des établissements maintenant fermés qui étaient destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Des chercheurs du Centre for Applied Disability Studies de l'Université Brock à St. Catharines et de l'Université Lakehead à Thunder Bay dirigeront l'Étude concernant l'initiative de fermeture des établissements. Celle-ci vise à examiner les résultats de la désinstitutionnalisation pour les anciens pensionnaires des centres régionaux de la Huronie, du Sud-Ouest et Rideau.

L'Étude servira à examiner la santé et le bien-être des personnes qui ont quitté les établissements pour s'établir dans la collectivité. Elle permettra aux anciens pensionnaires, à leur famille, aux fournisseurs de services actuels et aux anciens membres du personnel des établissements de raconter leur expérience de ce changement vers la vie dans la collectivité.

Nombre d'autres gouvernements au Canada et ailleurs dans le monde se tournent vers l'expérience de l'Ontario pour l'élaboration de leurs propres lignes directrices sur les conditions de logement des personnes ayant une déficience intellectuelle. L'Étude concernant l'initiative de fermeture des établissements est une excellente occasion de raconter notre expérience de la désinstitutionnalisation en Ontario, mais aussi d'appuyer d'autres gouvernements grâce à des renseignements qu'ils pourront utiliser pour leurs propres planification et politique.

L'Étude a été conçue de manière à ce que toutes les personnes puissent participer dans la mesure de leur capacité ou à ce que d'autres personnes les connaissant bien communiquent des renseignements en leur nom. Il y a de nombreuses façons différentes de participer – notamment des discussions de groupe organisées

dans des lieux bien situés, des questionnaires écrits et même des visites au nouveau domicile d'anciens pensionnaires.

Les chercheurs ont hâte d'entendre les histoires et de connaître l'expérience de tous les anciens pensionnaires des établissements. Ainsi, si vous êtes une ou un ancien pensionnaire, un membre de la famille ou un membre du personnel d'un établissement, nous vous encourageons vivement à participer à autant d'aspects de l'Étude que vous le pouvez. Cela aidera les chercheurs à comprendre l'expérience vécue par les personnes afin que l'histoire de la désinstitutionnalisation en Ontario puisse être racontée clairement et honnêtement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Dre Rosemary Condillac** ou **Dre Dorothy Griffiths** de l'Université Brock par téléphone au 1 877 688-8131, ou par courriel à [facinitiative@brocku.ca](mailto:facinitiative@brocku.ca).

## Stratégie des ressources humaines

Les comités de la Stratégie des ressources humaines (Stratégie des RH) ont accompli un excellent travail jusqu'à maintenant. Les comités, qui sont composés de représentantes et de représentants d'organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que du ministère, ont collaboré pour modifier les pratiques de ressources humaines utilisées dans les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario. Leur objectif est de faire en sorte que les personnes ayant une déficience intellectuelle reçoivent le soutien de membres du personnel compétents et qualifiés.

# Point de mire : La réorganisation

Voici où en sont rendus les comités dans leurs travaux :

**Le Comité des compétences de base** a terminé ses travaux visant à superviser l'élaboration de compétences de base pour tout le personnel des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Dans le cadre d'un projet pilote en cours, on met en œuvre les compétences de base dans 16 organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le Projet pilote des compétences de base vise à :

- élaborer et mettre en place des outils et des ressources pour favoriser la mise en œuvre des compétences de base dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle;
- fournir des conseils cruciaux et une analyse concernant la mise en œuvre et l'application des compétences de base dans sept postes clés ainsi que dans les processus des ressources humaines;
- perfectionner les aptitudes, les connaissances et l'expertise pour la mise en œuvre des compétences de base dans l'ensemble de la province.

Le Projet pilote des compétences de base comprend quatre étapes :

- planification du projet et lancement du projet dans les sites pilotes;
- détermination des exigences pour la mise en œuvre des compétences;
- formation et encadrement pour faciliter la mise en œuvre dans les sites pilotes;
- élaboration et diffusion d'un guide de mise en œuvre.

La diffusion du guide de mise en œuvre des compétences de base commencera en janvier 2011.

## **Le Comité de la formation en organisme**

analyse les données recueillies grâce au questionnaire sur la formation.

## **Le Comité de la promotion et de la**

**sensibilisation** travaille avec une entreprise de marketing pour concevoir un site Web portant sur la Stratégie des RH. Le site comprendra divers outils de marketing pouvant être utilisés par les organismes pour faire la promotion du travail dans le secteur et le présenter comme un choix de carrière enrichissant.

## **Le Comité des meilleures pratiques en RH**

analyse les renseignements recueillis grâce à des groupes de discussion sur les pratiques de ressources humaines utilisées par les organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

## **Le Comité des normes relatives aux programmes**

a présenté un rapport d'analyse au ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Le rapport compare les compétences de base pour le personnel des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle avec les normes du programme collégial de Services de soutien à l'intégration et du programme d'apprentissage Services de soutien à l'intégration. Le rapport servira dans un examen des normes des deux programmes. Le but de cet examen est de faire en sorte que le nouveau personnel des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle soit apte au travail et possède un niveau d'instruction élevé.

D'autres mises à jour sur la Stratégie des RH paraîtront dans les prochains numéros du bulletin *Point de mire : la réorganisation*.

## Initiation à la planification gérée par la personne

Le mois de mars a été un mois chargé pour le ministère des Services sociaux et communautaires qui a organisé en Ontario cinq symposiums sur la planification gérée par la personne.

Les adultes ayant une déficience intellectuelle et leur famille ont également participé aux symposiums pour parler de leur expérience concernant la planification gérée par la personne. Les participants ont eu la possibilité de faire part de leurs commentaires et de poser des questions.

***La planification gérée par la personne aide les personnes ayant une déficience intellectuelle à établir un plan de vie décrivant leurs besoins et objectifs particuliers. Ce plan les aide à préciser les façons qu'elles peuvent utiliser pour se créer une vie enrichissante dans la collectivité et tirer le meilleur parti du financement.***

Voici certains des sujets abordés lors des symposiums :

- planification gérée par la personne : rôle, vision, principes et valeurs;
- ce qui fonctionne bien en Ontario;
- importance des partenariats dans la planification;
- comment la planification gérée par la personne pourrait s'améliorer et croître en s'appuyant sur les expériences réussies et sur ce que les gens ont appris jusqu'à maintenant.

Nous avons été très heureux de pouvoir accueillir Jack Pearpoint et Lynda Kahn de Inclusion Press comme conférenciers principaux lors des cinq symposiums. En puisant dans leurs vastes connaissances et expériences, Jack et Lynda ont aidé les participants à mieux comprendre ce qu'est la planification gérée par la personne et comment elle peut améliorer la qualité de la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle. Pour de plus amples renseignements, visitez [www.inclusion.com](http://www.inclusion.com).

Nos sincères remerciements aux membres du comité directeur qui ont contribué à la planification de ces symposiums. Le comité était composé des personnes suivantes : personnes ayant une déficience intellectuelle, membres de leur famille, représentantes et représentants d'organismes fournissant directement des services et des soutiens, d'organisations offrant des services de planification, d'organismes fournissant des services et des soutiens en matière de protection des adultes et de gestion des cas, membres du personnel du ministère.

D'autres renseignements sur les symposiums et des nouvelles sur la planification gérée par la personne seront publiés dans les prochains numéros du bulletin *Point de mire : la réorganisation*.

# Point de mire : La réorganisation

## Le modèle de prise en charge de soi prônée par CORE descend dans la rue :

### les participants voient les choses en grand et marchent la tête haute lors des promenades de Jane Jacob

par Mia Hunt, membre du conseil d'administration du CORE

Le 1<sup>er</sup> mai 2010, de jeunes adultes du programme de stratégies pour un meilleur style de vie du Centre for Opportunities, Respect, and Empowerment (CORE) ont fait une promenade communautaire dans le centre-ville de Toronto.

Dans le cadre de l'initiative encourageant les jeunes du CORE à se pavaner dans le quartier de Queen et Spadina, initiative qui fait partie des promenades communautaires de Jane, l'exceptionnel modèle de prise en charge de soi du CORE est descendu dans la rue, offrant aux participants l'occasion de se faire entendre et d'insister pour que le public les remarque.

Les promenades de Jane sont une série de visites à pied communautaires gratuites conçues d'après les enseignements de Jane Jacobs. En mai 2010, des promenades ont été organisées dans 68 villes autour du monde, dont plus de 120 promenades à Toronto sur deux jours. Jane Jacobs, urbaniste et activiste qui a habité longtemps à Toronto, croyait que le secret de l'aménagement des villes se trouvait dans les expériences des résidents et non dans celles des planificateurs, des architectes ou des politiciens. Ainsi, les promenades mettent de l'avant les résidents et les habitués à titre d'« experts locaux »; seuls les gens du coin savent ce qui constitue la richesse des lieux et comment ils doivent se transformer.

Les experts locaux du programme de stratégies pour un meilleur style de vie du CORE sont âgés de 18 à 25 ans et font la transition de l'école secondaire à la « vraie vie ». Le programme aide ces jeunes adultes à reconnaître leurs talents particuliers, à se fixer des objectifs et à trouver leur place dans le milieu du travail et la société. L'assurance et la confiance en soi des participants et la reconnaissance de leur pouvoir ont inspiré la création de leur propre promenade de Jane interactive.

Cinq guides ont amené un groupe de 25 personnes, comprenant des membres du public et du personnel du CORE, dans le district historique de la mode pour explorer les réussites et les enjeux en matière d'accessibilité au centre-ville de Toronto. Avant la visite, les participants du CORE ont distribué deux séries d'autocollants au groupe : l'une portant la mention « Cet endroit est accessible », et l'autre la mention « Cet endroit n'est pas accessible ». On a demandé au groupe de voir l'environnement physique et social du point de vue des participants et de marquer les endroits accessibles et inaccessibles au cours de la visite. En plus de la série d'autocollants marquant les bords du trottoir difficiles à franchir et les rampes préférées, les participants du CORE et leurs invités ont dessiné à la craie sur les trottoirs de la rue Queen un jardin de fleurs en deux dimensions pour souligner l'accès limité à des espaces verts dans le centre de la ville.

Les participants ont également décidé de faire revivre le district historique des fabricants de mode de Toronto en organisant un défilé de mode public. Pendant que les spectateurs lançaient des confettis, les participants du CORE se sont pavanés sur le tapis rouge.



**De gauche à droite :** Yamila Saad, Stacey Sison, Ryan Kenny Day, Carmen Laz, Flora Do, Matthew Liuni, Caroline Hunter, Nicole Novak.

Même si le défilé a souligné le côté amusant de la mode, les participants ont aussi fait ressortir l'inaccessibilité inhérente de l'industrie de la mode. L'une des participantes a suscité des signes de tête affirmatifs et même quelques larmes dans l'auditoire lorsqu'elle a déclaré : « Avant de venir au CORE, je ne m'aimais pas. Maintenant, je m'aime bien. Je veux que les autres s'aiment également et apprécient leur corps, et je veux que les gens créent des vêtements pour différents corps et non seulement pour les personnes minces. » Les participants ont parlé sérieusement de leur expérience au CORE et dans la ville, soulignant leur transformation personnelle, leurs perspectives et leur action sociale. L'un des

participants a par exemple parlé des problèmes de sécurité dans le réseau de la CTT et de sa mission consistant à informer les préposés de la CTT lorsque des tramways n'ont pas d'autocollants de sécurité.

Les participants ont conçu des façons créatives d'intégrer tout le monde, non seulement pendant la promenade, mais aussi tout au cours du processus de planification. Par exemple, les participants plus réservés ont été encouragés par leurs camarades à choisir des chansons pour ponctuer la promenade. Les guides ont également fait connaître l'opinion des participants qui ont collaboré à la création de la promenade, mais qui n'ont pas pu y prendre part.

# Point de mire : La réorganisation

## De gauche à droite :

Darcy Gilliland, Emmy Pantin, Nicole Novak, Erin Dodorico, Yamila Saad, Stacey Sison, Travis Allan, Heather Schmitt, Carmen Laz, Flora Do, Caroline Hunter, Nicholas Thompson.



Les participants du CORE ont utilisé leur promenade de Jane pour montrer leur capacité comme chefs communautaires et citoyens actifs. La promenade a fait découvrir leur pouvoir aux participants, mais a aussi fait découvrir leur pouvoir aux membres de la communauté, lesquels ont pu mieux comprendre leurs relations avec la différence, en apprendre davantage sur la capacité des personnes faisant face à des enjeux particuliers, et être amenés à surmonter leurs

propres préjugés. Le programme de stratégies pour un meilleur style de vie du CORE a aidé à rétablir le droit des participants de faire connaître leur opinion et de trouver leur style. Grâce à cette force et en prenant des risques, ils ont utilisé la promenade de Jane pour redonner à la communauté et considérer tous les progrès qu'ils ont réalisés.



## De gauche à droite :

Ryan Kenny Day, Matthew Liuni, Eric Seguin, Flora Do, Nicholas Thompson, Heather Schmitt, Darcy Gilliland, Yamila Saad, Stacey Sison, Devon Ostrom, Erin Dodorico, Caroline Hunter, Carmen Laz, Mia Hunt, Kathryn Gardner, Nicole Novak, Travis Allan, Michael Segal.

## L'art à ARC

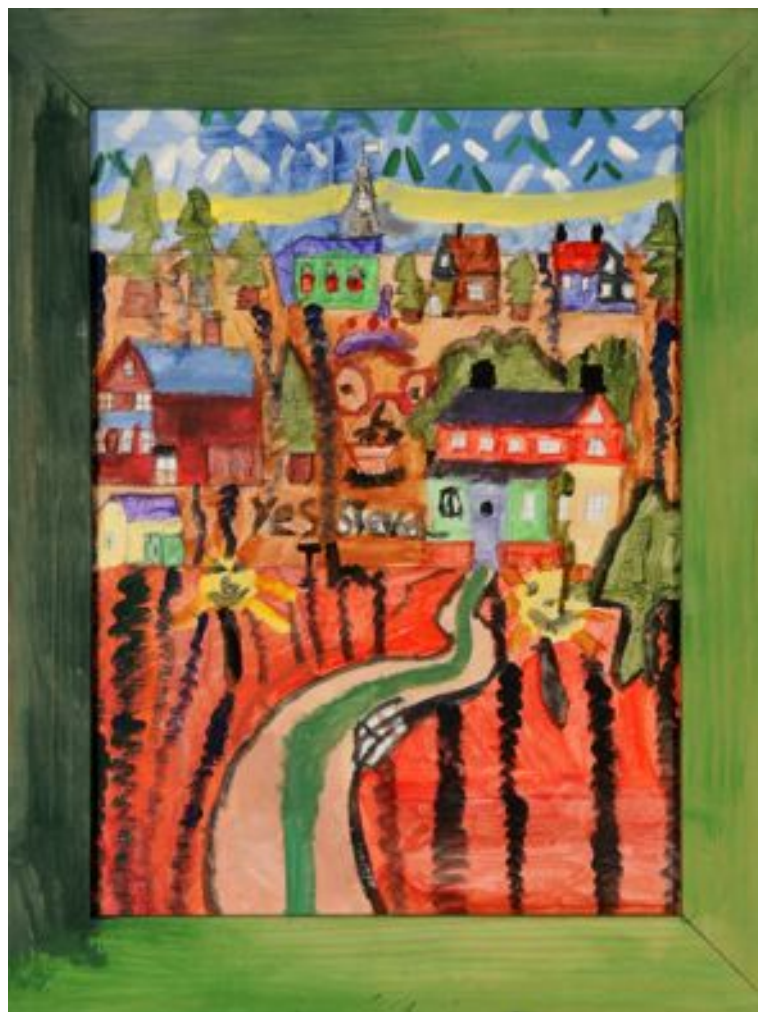
**Par Patti-Lynn Armstrong, Conseillère d'orientation professionnelle, ARC Industries  
Community Living South Huron**

On ne sait jamais jusqu'où une bonne idée peut nous conduire.

C'est ce que les membres du club d'art d'ARC ont réalisé il y a deux ans. Alors qu'ils visitaient le festival Abilities Arts Festival à Toronto, en 2007 et 2008, un groupe de personnes ayant une déficience intellectuelle et des membres du personnel de Community Living South Huron ont remarqué que les artistes ayant une déficience intellectuelle n'étaient pas assez représentés. Des personnes ayant une déficience intellectuelle avaient bien servi de modèles pour les photographies et autres œuvres d'art, mais elles ne figuraient pas elles-mêmes parmi les artistes.

Le groupe a donc créé son propre club d'art pour exposer les œuvres de personnes ayant une déficience intellectuelle. Le club a présenté quelques œuvres à Bruce Shaw, le directeur général de Community Living South Huron afin d'obtenir des fonds pour acheter du matériel, et peu de temps après, les artistes se sont mis au travail en utilisant plusieurs styles différents, notamment la peinture, l'encre, le crayon à papier, la mosaïque et le collage.

En mars 2009, le club d'art d'ARC a présenté sa première exposition à la galerie Goderich Co-Op. L'exposition a été très réussie et plusieurs artistes ont vendu des œuvres. En fait, l'une des artistes d'ARC a eu l'honneur de voir son œuvre d'art affichée dans la galerie Frederick Horsman Varley à Unionville.



**Yes Steven**  
*Steven Monteith, St. Joseph's  
Acrylique sur carton pour affiche*

# Point de mire : La réorganisation



## **Friends are Forever**

*Judy Hansen, Seaforth*

*Pastels à l'huile sur papier*

Le club d'art d'ARC était si heureux qu'il a envoyé des images de ses œuvres au ministère des Services sociaux et communautaires. Nous tenions aussi à les partager avec vous, nos partenaires des services d'aide aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous attendons avec impatience d'autres occasions d'exposer les œuvres d'art des gens d'ARC Industries.



## **The Water Flows Like the Love From My Heart**

*Janice Sharrow, Exeter*

*Acrylique sur carton pour affiche*



**I Wish I Was in Cuba Right Now**  
*Crystal Marshall, Kirton*  
*Crayon gris sur papier*



**Sunflowers**  
*Thomas Turnbull, Owen Sound*  
*Acrylique sur carton mat*



**Happy Home**  
*Judy Hansen, Seaforth*  
*Pencil and pastels à l'huile*

## Nouvelle loi pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Nous faisons des progrès en ce qui concerne notre nouvelle loi – la Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l’inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Vous pourrez lire plus de détails sur la nouvelle Loi dans le numéro de *Point de mire : la réorganisation* qui paraîtra cet été.

### Contactez-nous

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des services communautaires et des politiques en matière de déficience intellectuelle

Édifice Hepburn, 4e étage

80, rue Grosvenor

Toronto ON M7A 1E9

Tél. : 416 327-4954

Télec. : 416 325-5554

Tél. sans frais : 1 866 340-8881

Télec. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel :

**[DStransformation.mcass@css.gov.on.ca](mailto:DStransformation.mcass@css.gov.on.ca)**

Ce bulletin est aussi offert en ligne à :

**[www.ontario.ca/communautaires](http://www.ontario.ca/communautaires)**